

*Intervention d'Esther Fouchier, Présidente du FFM et
Secrétaire générale de la Fondation des Femmes de l'Euroméditerranée
Principales conclusions et importance du rapport*

Depuis 2020, le monde a connu des changements sociaux et politiques majeurs qui ont affecté les droits des femmes et des filles. La pandémie de Covid-19 a intensifié ces vulnérabilités, provoquant une augmentation des violences domestiques et un ralentissement des progrès vers l'égalité de genre. Parallèlement, la montée en puissance de mouvements opposés aux droits des femmes menace de remettre en cause les acquis obtenus, aggravant des inégalités déjà exacerbées, notamment par les conflits armés et le changement climatique. Au Nord comme au Sud, les femmes sont sous-représentées dans les instances de pouvoir, économiques ou politiques, surreprésentées dans les emplois précaires, instables, peu rémunérés, peu valorisés, peu sécurisés. Dans le contexte mondial actuel de crise politique, économique, institutionnelle et sociale, on assiste ainsi à une régression grave et flagrante des droits des femmes, un renforcement des inégalités, et la féminisation massive de la pauvreté.

Il faut garder en tête que le sexisme est le système qui alimente tous les mécanismes de la domination masculine, les stéréotypes stigmatisant le féminin et disqualifiant l'humanité des femmes. Le champ est immense car les inégalités font système. Le sexisme tue, il doit être nommé clairement et combattu par des outils et actions spécifiques pour permettre aux jeunes générations de vivre dans un monde plus pacifique et égalitaire. Si la mobilisation de la société face au sexisme et aux violences qui en découlent a augmenté, le sexisme continue de faire des victimes et les femmes épargnées sont extrêmement minoritaires.

Des évolutions sont là, quoique trop lentes, quoique toujours menacées. Tant que la décision sera confisquée par la moitié de l'Humanité, au détriment de l'autre, il est vain d'attendre des progrès. C'est précisément dans l'égal accès des femmes à la décision que les résistances sont les plus puissantes, car l'enjeu est le partage du pouvoir, et donc, une perte de pouvoir pour les hommes. Les combats contre les discriminations et violences que les femmes subissent, leurs capacités de résistance ne suffisent pas. Les femmes ne peuvent continuer à « demander », « convaincre », faire des plaidoyers, elles doivent investir nombreuses les lieux de décision. Les hommes doivent comprendre qu'il en va de leur intérêt, en termes de développement, de pacification des sociétés et de justice. Ils doivent être les alliés de la cause de la paix et du développement. Leur mise en mouvement est urgente. L'enjeu, c'est eux. Leur éducation est une priorité absolue.

30 ans après la 4^{ème} Conférence mondiale des Nations unies qui se tenait en septembre 2025 à Pékin et adoptait la feuille de route la plus ambitieuse pour l'autonomisation des femmes et des filles du monde entier, les femmes de Méditerranée étaient visibles mais elles doivent encore résister. Des progrès ont été réalisés, des objectifs adoptés, des projets de terrain menés avec succès, mais ce n'est pas suffisant. Les difficultés rencontrées par les femmes pour participer pleinement à la vie politique et économique sont toujours aussi nombreuses. L'écart entre les mesures législatives et réglementaires prises par les États et la réalité de leur mise en œuvre sur le terrain reste important. 30 ans après la rencontre des ministres des pays européens et méditerranéens, et la tenue du Forum de la Société civile en novembre 1995, à Barcelone les sociétés euro-méditerranéennes continuent de ne pas donner aux femmes une égalité de droits et de chances.

Les attentes des femmes ne sont pas satisfaites comme nous avons vérifié dans les deux premiers rapports. Ce 3^{ème} rapport confirme l'engagement des femmes dans des projets, favorisant leur autonomisation économique, limitant les conséquences du changement climatique, rejetant le sexisme. Il prouve l'engagement des femmes dans tous les domaines. Il met à l'honneur leurs créativité, leurs capacités de résilience et de résistances. Elles doivent :

Résister contre les discriminations,
Résister contre les violences,
Résister pour obtenir des droits, le droit de travailler, le droit de diriger.

Ces droits sont soutenus par l'UpM tout au long des conférences ministérielles sectorielles réunissant les ministres des pays membres, et en mettant l'accent sur l'élaboration de projets concrets. Pour la première fois au sein de l'Union pour la Méditerranée, ces engagements ont fait l'objet d'un suivi régulier auquel les acteurs de la société civile ont été quelque peu associés. Ce mécanisme est indispensable, mais insuffisant. Depuis de nombreuses années, dans toutes les réunions internationales, est systématiquement regrettée l'absence ou le défaut de mise en œuvre effective des engagements des États sur le terrain. Dans ce sens, ce troisième rapport Fondation des Femmes de l'Euroméditerranée n'a pas fait état des lieux de la situation des femmes, thème par thème et pays par pays. Nous avons davantage insisté sur les bonnes pratiques mises en place par la société civile, présenter des projets de terrain, des projets pilotes, durables et reproductibles, pour lever les obstacles qui se trouvent encore sur le chemin de l'émancipation des femmes.

Je ne pourrais pas aborder tous les thèmes traités dans le rapport, qui vous a été remis, ni toutes les expériences des projets de terrain. Mais avant d'insister sur les recommandations, je vais, dans un premier temps, traiter brièvement

- Des risques et impacts du changement climatique pour les femmes,
- Des avancées des Méditerranéennes qui sont indéniables du point de vue économique et professionnel,
- Du rôle de la société civile dans la lutte contre les violences au Liban, en Algérie, au Maroc
-

Concernant la justice climatique et les droits des femmes, le constat est très clair : il fera de plus en plus chaud, 80 % de la population vivra dans des zones urbaines et nous assisterons à des migrations climatiques de grande ampleur, les femmes et les enfants étant les plus concernées par les conséquences des risques climatiques compte tenu de la place et du rôle qui leur sont encore octroyées dans nos sociétés patriarcales. Face aux canicules meurtrières amplifiées par les villes, aux menaces sur les récoltes essentielles que sont le blé et les olives, au déclin de 55% de la disponibilité en eau et à l'érosion côtière, la région euro-méditerranéenne doit redoubler d'efforts pour contrer les inégalités sociales, la pauvreté et la marginalisation d'une partie de sa population. Les défis peuvent paraître insurmontables. Aussi les féministes alertent depuis le processus de Barcelone et la création de l'Union pour la Méditerranée pour une société plus inclusive qui conjuguent développement économique, justice climatique et égalité entre les femmes et les hommes.

Les femmes sont responsables de la production agricole dans de nombreux pays méditerranéens, elles connaissent les procédures de productions respectueuses de la biodiversité et sont plus enclines que les hommes à respecter les savoirs faire durables. Aussi, elles doivent accéder dans tous les pays à un véritable statut d'entrepreneur et ne plus travailler gratuitement pour leur famille et leur communauté. L'accès aux crédits et à la professionnalisation de leurs tâches quotidiennes est indispensable à leur autonomisation.

Les freins sociétaux à cette indépendance des femmes doivent être levés par l'éducation et la scolarité des filles. Leur orientation scolaire vers les sciences et les métiers de la finance est nécessaire afin qu'elles puissent s'investir plus dans les métiers en lien avec le changement climatique et l'économie verte. Dans chacun des pays, l'émancipation des filles et des femmes doit passer par le respect de leurs droits sexuels et reproductifs. Dans la plupart des pays méditerranéens les filles sont plus nombreuses à suivre un cursus

universitaire et elles le réussissent plus. Elles sont donc à même de prendre des responsabilités dirigeantes à condition de pouvoir maîtriser comme elles le souhaitent leurs maternités et être soutenues par un partage équitable des tâches de vie quotidiennes entre elles et leur partenaire ou conjoint.

Une quinzaine de projets de terrain innovants ont été présentés à Tunis septembre 2025 dans le cadre de l'atelier « Économie verte, circulaire et intelligence artificielle : leviers de l'entrepreneuriat des femmes en Méditerranée » organisé par le CAWTAR avec la FFEM.

Parmi la vingtaine d'exemples concrets et d'initiatives plus récentes, le projet BONEX (NEXUS WEFE) pour une réutilisation efficiente des eaux usées traitées à OUARDANINE (Tunisie) , financé dans le cadre de PRIMA .Un 2ème projet GDA JINENE SIDI THABET concerne une initiative d'agriculture durable dont les missions et objectifs sont de valoriser les ressources naturelles locales, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement, créer des sources de revenus stables pour les femmes rurales et favoriser l'intégration de pratiques innovantes face aux défis climatiques et économiques.

D'autres projets ont été présentés dans d'autres réunions comme celui de l'association « La Ruche de la citoyenneté active de Tozeur » ou celui qui se situe dans la région de Kabylie en Algérie est celui de l'association "Grana Nostra Réchauffement climatique, genre, économie circulaire et autonomisation économique des femmes d'ATH WAABAN » qui a permis de renforcer l'autonomie financière à travers la création d'activités génératrices de revenus (AGR), en intégrant la dimension égalité hommes-femmes, la reconnaissance économique du travail féminin, la préservation de la biodiversité (semences endémiques, flore médicinale, ruches)et l'économie circulaire : un modèle durable où chaque ressource locale est valorisée, réutilisée et transformée pour créer un revenu et limiter les pertes.

J'en viens directement aux conclusions et recommandations de cet atelier au cours duquel il a été rappelé l'importance du local au global. Le changement doit partir de la base, à travers les initiatives locales. Les associations sur le terrain connaissent mieux les besoins réels et sont essentielles pour orienter les politiques. Les expériences réussies ont montré que ces initiatives locales ont un impact direct et mesurable sur la vie quotidienne des femmes. La démarche de partir du bas vers le haut est indispensable pour concevoir des politiques, mais elle doit être complétée par une approche de haut en bas. Les deux sont complémentaires. Cet atelier a confirmé que les femmes ne sont pas vulnérables ; elles sont vulnérabilisées par des structures et des contextes discriminatoires. Leur participation des femmes est une condition

nécessaire mais non suffisante : elle ne garantit pas automatiquement plus d'égalité ni de sensibilité au genre. Il faut aller plus loin, vers le renforcement des capacités, le leadership et l'engagement significatif, c'est-à-dire une réelle capacité à participer aux prises de décision. Les femmes ne doivent pas être cantonnées aux "questions de femmes" mais intégrées de manière transversale dans toutes les politiques (climat, transport, innovation, paix, sécurité). L'inclusion des femmes ne doit pas être justifiée uniquement par la valeur ajoutée de leur perspective et doit être considérée avant tout comme un droit humain inaliénable. Intégrer les femmes est une condition de réussite pour l'économie verte et circulaire. Mais l'autonomisation ne peut être atteinte sans accès des femmes aux services financiers de base. L'égalité entre les femmes et les hommes ne concerne pas uniquement les femmes. L'Atelier de Tunis a formulé d'autres recommandations. Notamment la nécessité d'inciter les gouvernements à intégrer systématiquement l'égalité dans les politiques environnementales et de convaincre les décideurs de l'importance de l'approche NEXUS (climat, eau, énergie, sécurité, genre) qui vise à considérer de manière intégrée les ressources critiques que sont l'Eau, l'Énergie, l'Alimentation, et l'Environnement qui a attiré l'attention des participants. Il y a une Interdépendance des ressources : Eau, énergie, alimentation et les écosystèmes sont très liés. Par exemple, produire de l'énergie peut nécessiter de l'eau (hydroélectricité, refroidissement, etc.), l'agriculture a besoin d'eau et d'énergie, et l'environnement/les écosystèmes supportent tous ces usages. Le NEXUS WEFE cherche à gérer ces interconnexions pour éviter que la gestion d'un secteur nuise à un autre. Objectif de durabilité : Il s'agit de favoriser des solutions qui prennent en compte les effets sur l'ensemble de ces secteurs, afin d'assurer à la fois la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau, l'énergie propre et la préservation des écosystèmes. Plutôt que de considérer chaque ressource isolément, le NEXUS propose une vision systémique, multidisciplinaire, impliquant plusieurs parties prenantes (chercheurs, décideurs politiques, acteurs du terrain). C'est important en raison des pressions croissantes liées aux changements climatiques, à la croissance démographique, à la raréfaction de l'eau, la perte de biodiversité, la demande énergétique croissante — tous ces défis rendent la gestion séparée des secteurs de moins en moins viable. Le NEXUS permet d'anticiper et de minimiser les conflits d'usage, les gaspillages, et les impacts négatifs. Le NEXUS encourage des politiques publiques coordonnées, évitant les déséquilibres (par exemple des subventions dans un secteur qui nuisent aux autres, ou des réglementations contradictoires). Le thème de la durabilité et pérennisation des projets a également été mis en évidence avec un soutien des programmes de long terme, car un véritable changement de mentalités et de structures ne peut pas être atteint par des projets de courte durée (2–3 ans : il convient

d'assurer la durabilité des activités économiques des femmes grâce à leur inclusion financière et au renforcement de leurs compétences, par exemple former les femmes à l'utilisation des produits et services financiers, créer des fonds de garantie « verts » dédiés aux femmes., accélérer la digitalisation et faciliter l'accès aux marchés, soutenir des incubateurs verts et des hubs d'innovation féminins, mettre en place un mécanisme de suivi de l'égalité. Investir dans des initiatives permettant aux femmes de récupérer et de faire revivre les connaissances ancestrales et le patrimoine agricole et culturel est apparu essentiel car cela contribuerait à développer l'autonomisation économique des femmes Il est urgent de promouvoir une approche multi-acteurs et multisectorielle associant associations, bénéficiaires, médias, pouvoirs publics et secteur privé. Et d'optimiser l'impact des plateformes d'échanges de connaissances en assurant la participation active, la fiabilité des contenus, la durabilité du financement et la capacité à surmonter les barrières technologiques.

Des avancées des Méditerranéennes qui sont indéniables du point de vue économique et professionnel :

Nous avons remarqué que la singularité des femmes en Méditerranée, un espace de contrastes mais aussi une société civile féminine dynamique, en mouvement, qui avance. Elles sont des tisseuses de paix dans une géographie déchirée.

Au total, même s'il existe des disparités entre pays et au sein de chaque pays, les pays méditerranéens de la région dite MENA (Moyen Orient et Afrique du Nord) se distinguent par un taux d'activité des femmes inférieur à la moyenne des autres zones géographiques du monde alors même que la région dispose d'un vivier de femmes instruites et désireuses de travailler, soit 24 % contre 60 % en moyenne dans les pays de l'OCDE. Par ailleurs, les pays des rives sud et est, se distinguent par des différences entre groupes de femmes avec l'importance du travail informel de survie. Il en résulte notamment un accès inégal à la protection sociale. L'OCDE y souligne l'incidence des cadres juridiques et législatifs et l'exigence d'améliorer les législations pour concrétiser des stratégies de mise en œuvre résolue « les femmes demeurent un potentiel inexploité pour la promotion et la croissance de la compétitivité et d'un développement social inclusif en Algérie, Égypte, Jordanie, en Libye au Maroc et en Tunisie ».

Selon l'Institut McKinsey, une participation égale des femmes et des hommes sur le marché du travail devrait accroître de plus de 47% le PIB de la zone MENA sur la prochaine décennie. Reconnaissance unanime des progrès en termes d'accès des femmes à l'université, lesquels se

traduisent encore insuffisamment en résultats concrets dans leur autonomie. Globalement les pays européens de la Méditerranée, même s'ils sont moins bien positionnés que les pays scandinaves (rang 3 et 5 de la Finlande et Suède), attestent de résultats plus favorables que ceux au sud de la Méditerranée y compris orientale. Une véritable dynamique d'entrepreneuriat féminin est observée en particulier dans le sud et l'est des pays du bassin méditerranéen avec des réalisations porteuses, y compris dans les secteurs des technologies dites nouvelles, incluant la dynamique de l'intelligence artificielle ainsi qu'en témoignent des nombreuses cheffes d'entreprise et leurs réseaux soutenus et réunis par l'Union pour la Méditerranée. Au cœur des processus construisant l'égalité économique des femmes avec les hommes, la connaissance, l'échange, la mise en pratique d'une culture du respect et de l'innovation avec la perspective de voir s'étendre le rôle des femmes, soucieuses d'un avenir durable pour elles-mêmes et leurs enfants. Cela concerne toutes les générations de femmes avec un regard particulier sur les jeunes.

Cette évolution s'inscrit dans une reconnaissance et une meilleure visibilité des créations des femmes artistes, plasticiennes, photographes, cinéastes, comédiennes ou écrivaines, les expositions primées accompagnant désormais les analyses, réflexions et études de genre. Jeunes femmes et hommes de la Méditerranée porteurs de valeurs collectives, mus par la volonté d'être acteur ou actrice, chacune comme chacun de son destin. Coopération et solidarité euro-méditerranéenne et le dialogue entre générations, entre femmes et hommes, entre société civile et institutions.

Le défi posé aux politiques publiques, nationales, européenne internationales est celui de leur durée, voire pérennité avec la nécessité que soit assuré un suivi, une adaptation comme une duplication d'actions locales qui se renouvellent à mesure de l'évolution des conditions économiques et technologiques, voire de leur bouleversement avec notamment la diffusion de l'intelligence artificielle partout dans le monde, notamment autour de la Méditerranée. J'ai choisi de vous parler plus particulièrement du Centre Régional d'éducation financière (REF) est le seul centre de la région spécialisé en éducation financière. Il contribue à renforcer la sécurité financière et le bien-être des individus et des communautés en favorisant l'inclusion et l'alphabétisation financières et numériques des groupes les plus vulnérables et exclus, en particulier les femmes. C'est une unité du Centre des femmes arabes pour la formation et la recherche (CAWTAR), qui fournit des mécanismes institutionnels de soutien tels qu'un comité technique, des plateformes d'autoformation gratuites, une salle d'échange d'informations sur le genre, le Réseau arabe pour le genre et le

développement (ANGED), ainsi que des outils, des bases de données et des systèmes électroniques. Des boîtes à outils complètent les ressources du Centre Régional d'éducation financière avec la mise à disposition des guides pratiques des formateurs et des outils de formation (présentation, vidéos, etc.)

Du rôle de la société civile dans la lutte contre les violences au Liban, en Algérie, au Maroc

Longtemps ignorées les violences contre les femmes n'épargnent aucun milieu, aucun territoire, aucune génération, aucune nationalité, aucune religion. Ces violences sont manifestes et sont la marque d'une société inégalitaire entre les femmes et les hommes, dans laquelle les rapports de domination et de pouvoir constituent un contrôle social sur les femmes et sur leur sexualité.

Les associations jouent un rôle fondamental dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Des associations d'aide aux victimes de violences sexistes et sexuelles, existent sur l'ensemble de l'espace euro-méditerranéen. Certaines sont nationales, voire internationales d'autres orientées vers un territoire. Toutes leurs actions s'appuient sur un partenariat avec les services de collectivités locales ou de l'État. Aux efforts des autorités nationales et multilatérales s'ajoute, en effet, la mobilisation des mouvements féministes et activistes voire leur pression sur les politiques.

Plusieurs séminaires, Forums de la société civile, ateliers se sont tenus au cours des 30 dernières années comme celui qui s'est tenu à Marrakech, le 28 novembre 2014 à l'initiative de la Fédération des Ligues démocratiques des Droits des femmes du Maroc. La Fondation des Femmes de l'Euro-méditerranée avec ses membres fondateurs a mené différents projets contre les violences dans le domaine de la prévention et du changement des mentalités, dans celui de la protection et du soutien aux victimes, ainsi que dans la répression contre les auteurs de violences et leur incarcération.

Au Liban, nous avons constaté, avec l'association KAFA, une régression flagrante dans l'application des lois qui peuvent apporter une protection même minime, une régression dans la représentation des femmes en politique même si elle ne fut jamais satisfaisante, une attitude misogyne violente dans tous les secteurs du travail y compris dans les instances politiques, les médias véhiculent une image dégradante des femmes dans un contexte de montée en force de la religion et du confessionnalisme religieux qui représente un véritable danger pour les femmes qui doivent

jouer un rôle central dans la reconstruction de la nation et de ses institutions. Les féministes libanaises envisagent un avenir où le Liban devient un État civil garantissant l'égalité pour tous ses citoyens — un État où les femmes sont protégées de la violence, de l'exploitation et du harcèlement, et où leurs droits et libertés fondamentaux sont respectés. Cependant, cette vision ne peut se concrétiser tant que le Liban continue de maintenir les 15 lois différentes sur le statut personnel, qui contiennent des dispositions discriminatoires traitant les femmes comme des citoyennes de seconde zone et leur infligeant, directement ou indirectement, de nombreuses formes de violence. Ces lois religieuses ne reconnaissent pas les femmes comme des entités juridiques indépendantes et les subordonnent dans des domaines essentiels tels que le divorce, la garde des enfants, la tutelle, la pension alimentaire, l'héritage, et le droit de transmettre la nationalité libanaise à leurs enfants et à leurs maris. Jusqu'à présent, le système confessionnel libanais a rejeté tous les efforts visant à établir une loi civile unifiée sur le statut personnel qui garantirait l'égalité entre tous les citoyens du Liban. Les situations politiques, économiques, et sociales suite aux guerres successives, accentuent et exacerbent toutes sortes de régressions des droits civils et le développement de la pauvreté comme elles accroissent la régression de l'éducation. La montée en puissance du confessionnalisme est pareillement néfaste pour les droits des femmes (18 confessions reconnues), leur représentation politique et leurs libertés individuelles,

En Algérie, malgré des amendements introduits dans le code de la famille en 2005 – notamment la suppression de la disposition du « devoir d'obéissance de l'épouse » – puis l'adoption d'une loi sur les violences conjugales et le harcèlement de rue en 2015, le problème reste entier. Cette loi aurait dû marquer un tournant décisif, mais on n'a pas dépassé le stade de l'écrit. L'un des moments les plus critiques pour les femmes est lorsqu'elles tentent de se séparer de leur conjoint violent. Les menaces de mort qui s'ensuivent sont des signaux d'alarme, mais ils sont souvent ignorés. Les risques sont aussi aggravés par l'absence de mesures d'éloignement et de protection adéquates pour les femmes qui portent plainte contre leur conjoint. Souvent, les forces de sécurité et les institutions encouragent les femmes à retourner au domicile conjugal même lorsque la violence y règne. Les militantes féministes déplorent également des carences au niveau législatif. Elles dénoncent notamment la « clause du pardon », une disposition du code pénal qui prévoit que l'action civile s'arrête si la femme pardonne à son agresseur. Cette clause « favorise l'impunité.

Au Maroc, il y a vingt ans, la MOUDAWANA avait divisé la classe politique autant que la société tout entière. Le nouveau code avait notamment donné aux femmes le droit de demander le divorce et de choisir librement leur époux sans l'autorisation d'un tuteur. Il a été fixé à 18 ans l'âge du mariage et posé de sévères restrictions à la polygamie. Les militantes du mouvement féministe se sont toutefois vite dites déçues par son application, entravée par le poids des traditions et le pouvoir d'appréciation laissé aux juges. Le mariage des mineures en est l'illustration. Si l'âge minimum légal est fixé à 18 ans, les difficultés socio-économiques poussent les familles à demander des dérogations pour leurs filles, lesquelles sont accordées assez légèrement. Finalement, ce qui était censé être l'exception est devenu une pratique courante. En 2022, plus de 13 000 autorisations ont été délivrées, sur 20 000 demandes. Même constat pour la polygamie : accord de la première épouse, garantie d'équité... Les conditions sont strictes, mais les juges ont toute latitude pour les contourner. En 2024, près de vingt années après son adoption, l'application de la MOUDAWANA (Code de la famille) a révélé d'importantes lacunes et de nombreux défis. Ces limites concernent à la fois certaines de ses dispositions qui ne sont plus en adéquation avec la Constitution de 2011, laquelle consacre l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les droits, et les engagements internationaux du Maroc, notamment la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), dont le Royaume a levé les réserves et a adhéré au Protocole facultatif en 2022. Sous l'impulsion du plaidoyer mené par les associations de défense des droits des femmes, dont la FLDF qui œuvre depuis 2016 pour une refonte en profondeur de la MOUDAWANA et son harmonisation avec la Constitution et les conventions internationales ratifiées par le Maroc, une autorité chargée de la réforme du Code de la famille a été mise en place en 2023. Ce processus a été marqué par une concertation avec l'ensemble des parties prenantes, y compris les coalitions de la société civile. En décembre 2024, les grandes lignes de la réforme ont été rendues publiques par un communiqué du Cabinet royal. Ces orientations contiennent plusieurs avancées positives, mais aussi des défis persistants, notamment quant à la manière dont ces principes seront traduits dans un texte législatif effectif. La commission chargée de la rédaction travaille encore à la formulation finale du projet de loi, dont la société civile attend la publication pour évaluer concrètement la portée de la réforme.

En conclusion, je tenais à attirer votre attention sur les contradictions que présentent la politique des États, d'un côté, le G20 réunit en Afrique du Sud, adopte une excellente déclaration concernant l'autonomisation économique

des femmes, de l'autre l'Union pour la Méditerranée et l'Union Européenne ont présenté le 16 octobre, et qui s'intitule Pacte pour la Méditerranée – Une mer, un pacte, un avenir – une ambition commune pour la région- qui devrait contribuer à la construction d'un espace méditerranéen commun connecté, prospère, résilient et sûr.

Ce pacte s'articule autour de trois piliers :

- Les personnes en tant que moteur du changement, des connexions et de l'innovation.
- Des économies plus fortes, plus durables et intégrées.
- La sécurité, la préparation et gestion des migrations

Un seul mot cite les femmes au détour d'une énumération. Quand, quand on ne nomme pas : on invisibilise, on ne prend pas en compte les discriminations, les capacités, les droits.

Ainsi, il faut rester vigilantes, comprendre que rien n'est jamais acquis pour les femmes et qu'il faudra toujours se battre pour la reconnaissance de leur place dans la société

Ainsi, il est urgent de soutenir les réseaux des acteurs de l'égalité et de mobiliser ensemble les institutions, les associations, les hommes et les femmes pour construire une méditerranée pacifique et égalitaire.